

Affiché le 27.03.2003

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 26 MARS 2003

L'AN DEUX MILLE TROIS, le 26 MARS à DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 21 mars 2003, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel GALLISSOT.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire ; M^{me} RUEL, MM. PELLETIER, DELIN, adjoints ; M. BALLAND, maire-délégué ; M^{mes} ROBIN, DUCRET, RANC M^{lles} DIOT, BROCHOT ; MM. THOMASSIN, DEHAN, HERBERT, RACLOT, VOILLEQUIN, conseillers municipaux.

Excusés : Patrick GALLISSOT, adjoint ; M^{me} GÉRARD, M. BOUVIER (procuration à M. le maire), maires-délégués.

M. le maire ouvre la séance à 18 heures 30.

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil.

M^{me} RUEL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 3 mars 2003.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°1 Aménagement d'une salle de convivialité à Lannes. Marché. Approbation des offres.(188 024,57 €).

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°2 Précision des comptes d'imputation des opérations faisant l'objet d'une demande de subvention au titre de la Dge à la demande des services de la Sous-préfecture de Langres.

Adopté à l'UNANIMITÉ

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 26 MARS 2003 A DIX-NEUF HEURES.

Le maire,